



INTERPELLATION URGENTE déposée par le groupe PLR et sympathisants au sujet de la relocalisation des administrations communales actuellement basées à Moutier

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La commune de Moutier ayant décidé récemment de quitter le canton de Berne, le groupe PLR et sympathisants souhaite obtenir des explications de la part du Conseil communal au sujet de la stratégie qu'il compte appliquer dans le cadre de la future relocalisation des administrations cantonales.

Nous sommes conscients qu'il est contre-productif de se battre entre communes du Jura bernois. Cependant, nous observons que certaines communes ont déjà commencé à formuler des revendications, au mépris de toute stratégie globale et concertée.

En tant que commune de taille significative du Jura bernois, nous estimons que Valbirse peut et doit jouer un rôle constructif et proactif dans ce processus.

Pour les raisons évoquées ci-devant, nous interpellons le Conseil communal sur les points suivants :

1. Quel attitude a adopté ou adoptera le Conseil communal dans le processus de relocalisation des administrations cantonales ?
2. Est-ce que des projets concrets d'accueil de certaines administrations sont envisageables ? Si oui, lesquelles et comment ?
3. Etant donné que certaines communes du Jura bernois sont d'ores et déjà très bien dotées en administrations et institutions cantonales (ce qui n'est pas le cas de Valbirse), quelle sera la position de Valbirse pour convaincre les autorités compétentes d'y implanter une ou des administrations ?

D'avance, nous vous remercions.

Au nom du groupe PLR et sympathisants, Nicolas Curty

Valbirse, le 18 septembre 2017

